

# TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE

## C.S. NOISY LE GRAND

### REGLEMENT :

**Article 1 :** Le club de NOISY LE GRAND organise un tournoi régional homologué FFTT le samedi 21 avril et le dimanche 22 avril 2012. Homologation n°12/11

**Article 2 :** Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT de la ligue Ile-de-France. **Il se déroulera au gymnase Louison BOBET, 7 rue de l'Université à Noisy-le-Grand.** 32 tableaux seront mises à la disposition des joueurs ainsi qu'une buvette. Il n'y aura pas d'interruption pendant midi. Les tableaux comporteront 96 joueurs, à l'exception des tableaux C, E et I (144)

**Article 3 :** Le tournoi comportera les tableaux suivants. Les horaires indiqués sont ceux du début des tableaux :

SAMEDI 21 AVRIL 2012							
Horaires	Tableaux	Séries	Horaires des Finales	Premier	Deuxième	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes
11h00	A	Jeunes -15 ans	19h30	50 € bon achat	30 € bon achat	15 € bon achat	10 € bon achat
9h00	B	5 à 10 (≤ 1099 points)	19h30	60,00 €	30,00 €	15,00 €	10,00 €
10h00	C	5 à 12 (≤ 1299 points)	20h00	80,00 €	40,00 €	20,00 €	10,00 €
13h00	D	5 à 14 (≤ 1499 points)	21h00	100,00 €	50,00 €	30,00 €	15,00 €
15h00	E	5 à 16 (≤ 1699 points)	21h30	120,00 €	60,00 €	40,00 €	20,00 €
DIMANCHE 22 AVRIL 2012							
Horaires	Tableaux	Séries	Horaires des Finales	Premier	Deuxième	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes
9h00	F	5 à 11 (≤ 1199 points)	20h30	70,00 €	35,00 €	15,00 €	10,00 €
10h00	G	5 à 13 (≤ 1399 points)	20h30	90,00 €	45,00 €	25,00 €	10,00 €
12h00	H	5 à 15 (≤ 1599 points)	21h00	110,00 €	55,00 €	35,00 €	20,00 €
13h30	I	5 à 18 (≤ 1899 points)	22h00	140,00 €	70,00 €	50,00 €	25,00 €
16h00	J	5 à N°100 (≤ 2675 points)	22h00	200,00 €	100,00 €	75,00 €	50,00 €
14h30	K	Féminin (≤ 1550 points)	21h30	50% engagements	25% engagements	12,5% engagements	

**Article 4 :** **La fin du pointage se fera 30 minutes avant le début de chaque tableau. Seuls les joueurs ayant payé leurs engagements seront conservés dans les tableaux. Forfait après le 3<sup>ème</sup> appel.**  
Un(e) joueur (se) peut s'inscrire, au plus, dans deux tableaux le même jour. Il est possible de s'inscrire dans un troisième tableau, à condition d'être éliminé d'au moins un des deux autres tableaux.

**Article 5 :** Le tirage au sort aura lieu sur place 15 min avant le début des tableaux sous la direction de Xavier MARCASTEL (JA3), juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation et de Nicole BOUZOL 29 rue Charles Inffroit 93440 Vitry-sur-Seine (spiddeur) qui saisira les résultats sur SPIDD.  
Les balles de couleur blanche seront fournies par l'organisation.

**Article 6 :** Le premier tour se fera par poules de trois joueurs, les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final. Ensuite, il y aura élimination directe. Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une rencontre en poule de qualification et à la demande du juge-arbitre.

**Article 7 :** Les droits d'engagement sont fixés à 8 € par tableau (15 € pour 2 tableaux).  
En cas d'inscription sur place le montant est fixé à 10 € par tableau. Les inscriptions sur place se feront dans la limite des places disponibles. **Les joueurs s'inscrivant le samedi pour le dimanche devront obligatoirement verser leur droit d'inscription à l'avance. PLUS D'INSCRIPTION PAR MAIL NI PAR TELEPHONE APRES LE VENDREDI à 19h00 PRECEDANT LA COMPÉTITION, INSCRIPTION SUR PLACE.**

**Article 8 :** Le tournoi est doté de 2895 €. Si un minimum de 16 poules par tableau n'est pas atteint, (20 poules pour les tableaux B, D et I) 7% de la dotation initiale sera enlevée par poule manquante, arrondi à l'euro supérieur. En dessous de 9 poules (11 poules pour les tableaux B, D et I), il n'y aura pas de récompense pour les quarts de finale.  
Pour le tableau K : L'ensemble des engagements sera redistribué à raison de : 50% pour la gagnante, 25% pour la finaliste, 12,5% pour les deux demi finalistes, arrondis à l'euro supérieur.

**Article 9 :** Pour les mineurs, la dotation sera obligatoirement donnée sous forme de chèque au nom des parents du joueur (joueuse).

**Article 10 :** Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident. De plus, tout litige sera tranché par le JA et le comité.

**Article 11 :** Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs sous condition de s'engager dans le tableau K, en indiquant les points correspondants à leur classement. Le classement officiel par points du mois de janvier sera pris en considération.

**Article 12 :** Les benjamins et benjamines souhaitant participer aux tableaux B à K, doivent remplir les deux conditions suivantes :  
Participer au critérium fédéral de Nationale 1 et satisfaire aux examens médicaux demandés par le médecin fédéral.  
Tous les autres benjamins et benjamines, ainsi que les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux tableaux B à K.

**Article 13 :** Tous les joueurs devront être en possession de leur licence et être en tenue sportive réglementaire. Ils devront également être en règle concernant la certification médicale sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi.  
Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.

**Article 14 :** Les engagements par courrier devront être postés et accompagnés du règlement des inscriptions (chèque à l'ordre de CSNTT) à : Jérôme CORGNAC - 8 Allée des petits jardins - 93160 NOISY-LE-GRAND au plus tard le **mercredi 18 avril 2012**  
**Les inscriptions par téléphone et mail restent possible jusqu'au vendredi 19 heures**  
Tél. : 06 59 53 06 92 / Mail : [tournoi@noisy-tennis-de-table.fr](mailto:tournoi@noisy-tennis-de-table.fr)